

Identité	Date de naissance ___/___/___ Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom		Code établissement			
	Nom de jeune fille		Nom			
	Prénom		Adresse complète			
	Adresse complète		Echelon (ou groupe pour les retraités)			
	Mail		Situation administrative (entourez ci-dessous)			
	Téléphone fixe		Poste fixe		Temps partiel : %	
	Téléphone portable		Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire	
Bulletins		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin				
Envoi des bulletins SNEP-FSU <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		Envoi du bulletin FSU ("POUR") <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS. Date et signature		
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale						

Cotisations SNEP-FSU MAYOTTE 2017-2018

Entourez votre catégorie professionnelle ↓ ↓ ↓ ↓ ↓		Catégorie/échelon										
		1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Catégorie professionnelle	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	140 €	176 €	199 €	212 €	223 €	230 €	244 €	261 €	278 €	297 €	318 €
	Prof EPS classe normale biadmissible			208 €	218 €	230 €	247 €	260 €	278 €	299 €	321 €	334 €
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe	278 €	292 €	313 €	338 €	359 €	379 €					
	Agrégé - CTSPS	150 €	231 €	236 €	255 €	272 €	290 €	311 €	334 €	358 €	379 €	394 €
	Agrégé - CTSPS Hors Classe	358 €	379 €	395 €	423 €	440 €	467 €					
	AE - CE - PEGC		167 €	176 €	185 €	194 €	204 €	212 €	223 €	234 €	248 €	262 €
	CE - PEGC Hors Classe			247 €	261 €	295 €	317 €					
	CE - PEGC Classe Ex.	295 €	320 €	337 €	359 €	379 €						
	MA et CDI	140 €	157 €	162 €	173 €	185 €	195 €	209 €				
	Prof EPS stagiaire à l'externe	140 €	Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service									
Prof de Sport stagiaire à l'externe	140 €											
Agrégé stagiaire sur 1er poste	150 €	Abonnement Bulletin Non syndicaux 75 € Institutions/Associations 75 € Etudiants STAPS 20 €										
Congé parental - disponibilité	46 €											
CDD temps plein à l'année	62 €											
Autres CDD et vacataires	42 €											
Congé de formation	142 €											
Retraité et contrat local HDF		Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)										
		Inférieur à 1 000 € → groupe 1	66 €								Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	132 €
		Entre 1 001 € et 1 300 € → groupe 2	83 €								Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7	149 €
		Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	98 €								Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8	163 €
		Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	109 €								Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9	175 €
		Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	118 €								Supérieur à 2 900 € → groupe 10	183 €

Je choisis de payer ma cotisation...


1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepfusu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 5) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)


3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 5 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
MANDAT 	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Compl. d'adresse	
CP - Ville	
Pays	
Code IBAN	
Code BIC	
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>	

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
A :
Le :
 Signature :

CREDIT D'IMPOT 
 Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à **66%** du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 212 € ne vous coûte réellement que 72,08 €